

## L'abbé Le Sueur.

**L**e curé Le Sueur est né à Villers-Campsart en 1854 et mort à Éronnelle en 1951, il est resté curé du village durant 69 ans. Les anciens l'avaient surnommé : « Grand-Père Curé ». Il est enterré dans le cimetière de l'église, une dérogation ayant été demandée et facilement obtenue. Érudit, passionné d'histoire, archéologue au camp César ; les documents qu'il possédait ont été malheureusement brûlés, après son décès, par sa bonne (sans intention de nuire). Nous lui devons divers témoignages sur notre village.

La revue Le Dimanche rapporte l'étude réalisée par l'abbé Le Sueur, curé d'Éronnelle, sur l'état religieux du doyenné, lors du banquet qui suivit le congrès catholique du 23 avril 1911 à Hallencourt :

***L**a pratique religieuse (messe et pâques) serait peut-être plus favorisée qu'ailleurs. Une paroisse est nommée : Citernes, dont presque tous les hommes vont à la messe et font leurs pâques : 110 sur 132. Inutile de dire que quand cette proportion sera généralement atteinte, nous aurons fait un grand pas. En attendant, l'indifférence n'est que trop générale, résultat de la mauvaise politique du respect humain, des mauvais journaux, de l'ivrognerie, de la misère matérielle, des préjugés, résultat surtout d'un individualisme outrancier et du manque de confiance dans la bienfaisante et féconde action sociale de l'Église catholique, à quoi il convient d'ajouter une instruction populaire trop superficielle, trop générale et mal digérée. Monsieur le curé d'Éronnelle entre alors dans le détail des oeuvres catholiques. Il signale les Dames catéchistes à Allery, Dreuil, Éronnelle, Fontaine, Frucourt, Hocquincourt, Huppy, Hallencourt, Liercourt et Longpré .*

*L'Association des Dames de la Ligue Française à Dreuil, des confréries de Ste Anne à Bailleul, de St Antoine à Doudelainville, de Notre-Dame de la Merci à Éronnelle, de St Roch à Longpré, de St Éloi à Bailleul, Éronnelle, Fontaine, Limeu, du Rosaire à Frucourt. Les oeuvres de jeunesse commencent (patronages et cercles d'études) à Longpré, Huppy, Mérélessart, Liercourt, Hallencourt, Frucourt. Mme de Bonnault entretient une école libre à Mérélessart, M. le doyen à Hallencourt. L'oeuvre du trousseau fonctionne à Longpré et à Hallencourt ; l'oeuvre du vestiaire à Longpré et Liercourt ; le Pain de St Antoine à Fontaine et Éronnelle. Le canton est particulièrement riche en oeuvres sociales : une caisse de secours mutuels à Allery et Citernes, deux mutualités à Hallencourt, une caisse rurale à Citernes, un syndicat de l'aiguille à Huppy, des syndicats agricoles et des mutuelles-bétail à Allery, Citernes, Longpré, Fontaine, Fresne-Tilloloy, Doudelainville, Mérélessart, Wiry au Mont. Longpré et Huppy ont une salle paroissiale. Longpré et Éronnelle leur bibliothèque paroissiale. »*

En 1948, le Chanoine Le Sueur adressait une demande d'inhumation dans l'église d'Éronnelle auprès de la Municipalité, demande à laquelle le Conseil Municipal répondit positivement.

# 1882

## L'installation du nouveau curé.

Le Conseil M<sup>unicipal</sup> de la Commune de Brondelle,  
Considérant qu'il est convenable d'indemniser le nouveau  
prêtre, à l'occasion de son déplacement ;  
Vu la note des dépenses nécessitées pour le transport du  
mobiliery de M<sup>onsieur</sup> Curé de la Ville de Ham à Brondelle,  
laquelle note s'élève à la somme de deux cent soixante francs,  
Décide, à l'unanimité, et après en avoir délibéré,  
qu'il sera accordé à M<sup>onsieur</sup> Curé, une indemnité de 260 fr.  
pour le transport de son mobilier, laquelle somme sera prise  
sur les ressources disponibles du Budget primitif de 1882.  
Fait et Délibéré, en séance, le 6 août 1882.



Ci-dessous le compte-rendu de la réunion de Conseil du 19 juin 1948.

*M. Le Maire donne lecture d'une lettre du Chanoine Le Sueur tentant à obtenir l'autorisation d'être inhumé dans L'église d'Erondelle.*

*Le Conseil, ouï cette lecture et après discussion*

*Considérant qu'à priori aucun inconvénient ne s'oppose à la dite autorisation*

*Que le Chanoine Le Sueur est le doyen des prêtres de la Somme et doyen des desservants puisqu'il dessert sa paroisse depuis juin 1882*

*Que le demandeur s'est illustré par de nombreux travaux littéraires (historiques, religieux) et que l'ensemble de son oeuvre lui a valu d'être décoré de la croix de chevalier de la légion d'honneur, des mains de Monsieur Le Président de la République (Abbeville mai 1948).*

*Que son attachement et sa fidélité à sa paroisse lui donnent droit à la reconnaissance des habitants et de l'administration communale*

*Estime que sa demande peut être accueillie favorablement par l'administration compétente*

*Formule le voeu qu'elle soit agréée.*

Cette délibération est suivie de celle-ci.

Inhumation dans l'Eglise - Demande du Chanoine Le Sueur  
Monsieur le Maire donne connaissance à l'Assemblée d'une demande de M. le Chanoine Le Sueur en vue de son inhumation future dans l'église d'Erondelle. (motifs énumérés délibération du 19 juin).  
Le Conseil, ouï lecture d'une lettre préfectorale en date du \_\_\_\_\_, réponse à la demande accompagnée d'une délibération du 19.6.48, lettre qui laisse espérer une décision favorable au décès du demandeur.  
Permet, au Chanoine Le Sueur de construire un caveau dans l'église, sous réserve de l'approbation (autorisation d'inhumation dans un édifice cultuel, lors de son décès).



ur. urgence  
le 26/1/51.

Séance du 27 Janvier 1951.

Le vingt sept janvier mil neuf cent cinquante et un 20 heures, le Conseil Municipal d'Erondelle s'est réuni à la Mairie (après convocation d'urgence) sous la présidence de M<sup>r</sup> Abel Gandoz, Maire, en présence du Chanoine Le Sueur

dans l'Eglise.

La séance est ouverte

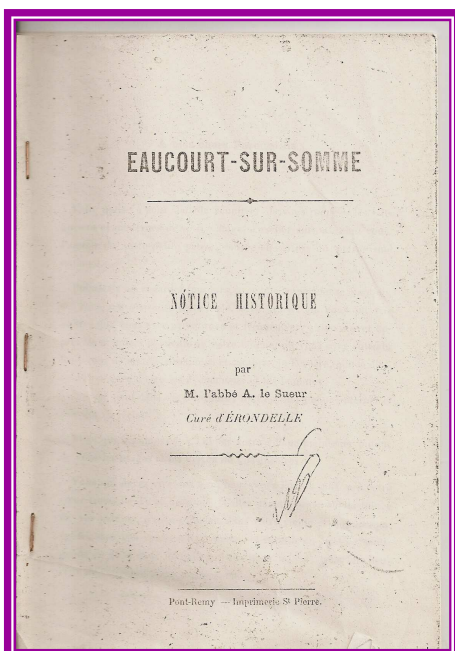
Le Maire donne les raisons de la convocation d'urgence, qui sont admises par l'assemblée (état désespéré du chanoine Le Sueur)

Il rappelle la demande formulée en 1948 par M. le Curé, en vue d'être inhumé dans l'église d'Erondelle, et qu'à l'époque le conseil avait agréé à l'unanimité.

Le Conseil, unanime, donne à nouveau son approbation basée sur les considérants figurant à la délibération du 19 juin 1948 (V. celle-là).

Suite au décès du Chanoine Le Sueur, le 27 janvier 1951, le Conseil Municipal se réunit en urgence.

Plaque scellée dans l'église .



Notice historique rédigée par le chanoine Le Sueur sur le village voisin : Eaucourt, recueil d'une trentaine de pages. Nous lui devons une grande partie des documents dont vous avez pris connaissance précédemment.